



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 septembre 2022

LES PARKINGS VELOS DE NEUILLY-PLAISANCE, BOISSY-SAINT-LEGER ET SAINT-DENIS UNIVERSITE RENOVES POUR GARER SON VELO EN SECURITE

Afin de permettre aux voyageurs de stationner leur vélo à proximité des gares et stations, Île-de-France Mobilités finance et déploie des stationnements vélo sécurisés dans toute l'Île-de-France avec la RATP et Altinnova. Depuis cet été, plusieurs Parkings Vélos ont été modernisés afin d'améliorer leur utilisation et leur sécurité. Une dizaine d'autres sont en cours de rénovation ou de création pour continuer à promouvoir l'intermodalité. Les consignes sécurisées des gares de Neuilly-Plaisance, Boissy-Saint-Léger et Saint-Denis Université ont déjà bénéficié de cette modernisation.

Les « Parkings Vélos Île-de-France Mobilités », permettent aux Franciliens de stationner leur vélo de manière sécurisée à proximité des gares et stations 24h/24 et 7j/7. Aujourd'hui, environ 400 places de stationnement vélo aux abords des gares et stations RATP sont labellisées « Parking Vélos Île-de-France Mobilités ». Les 3 consignes sécurisées aux abords des gares de Neuilly-Plaisance et Boissy-Saint-Léger, et de la station Saint-Denis – Université ont récemment été rénovées. Elles sont accessibles sur abonnement, en utilisant son propre passe Navigo ou en se procurant un passe Navigo Découverte.

Le parking vélo de la gare de Neuilly-Plaisance a été inauguré mardi 20 septembre par Île-de-France Mobilités et la RATP en partenariat avec Altinnova. Cette nouvelle consigne de 300 places peut désormais accueillir tous types de vélos (mécaniques, électriques et vélos-cargos).

L'objectif fixé à la RATP par Île-de-France Mobilités est de réaliser environ 5 000 places de stationnement vélo d'ici fin 2024 aux abords des gares et stations qu'elle opère. L'objectif d'Île-de-France Mobilités est de proposer 140 000 places de stationnement vélos aux voyageurs sur l'ensemble de son réseau d'ici 2030.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Une qualité de service au rendez-vous

Pour répondre au besoin du plus grand nombre, deux types de stationnements vélo sont déployés : des consignes sécurisées collectives avec contrôle d'accès et des arceaux en libre-accès (gratuits).

Pour plus de cohérence et lisibilité, les tarifs sont uniformisés : gratuité pour les usagers ayant un abonnement aux transports en commun annuel valide, et 3 abonnements à des tarifs attractifs pour les autres usagers (abonnements jour, mois ou année)¹.

Afin de continuer à améliorer l'expérience client, les abonnements se font désormais à partir d'une plate-forme commune pour les consignes du réseau [RATP](#). Le site Internet d'Île-de-France Mobilités recense par ailleurs l'ensemble des consignes et stationnements en libre-accès, quelque soit le maître d'ouvrage (RATP, SNCF, collectivités [territoriales](#)...)

Enfin, de nouveaux équipements comme des kits de réparation ou des stations de gonflage sont proposés dans les consignes ou à proximité des stationnements en libre accès.

Île-de-France Mobilités et la RATP en partenariat avec Altinnova ont travaillé conjointement pour proposer aux cyclistes une solution de stationnement efficace afin de pouvoir garer son vélo en toute tranquillité.

Une sécurité optimale

Chaque consigne fermée bénéficie de la vidéoprotection afin d'assurer une sécurité optimale pour les vélos. La sécurisation est un des principaux moyen pour lever un des freins majeurs à l'usage du vélo.

Retrouvez toutes les informations sur ces Parkings Vélos et sur les abonnements :

<https://ratp-parking-velos.iledefrance-mobilites.fr/>

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/parkings-velo>

¹ Les prix sont de 4€/jour, 10€/mois et 30€/an.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parking Vélos de Neuilly Plaisance ©Hamdi Chref/RATP

Contact presse RATP

Maria Mellouli

maria.mellouli@ratp.fr

01 58 78 26 81 – 06 89 73 25 47

Contact presse Altinnova

Fabien Ripaud

fripaud@altinnova.com

09 70 65 01 77

Contacts presse Île-de-France Mobilités

Amélie Lange

amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile

sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58